

Quelle partie prenante du CSA représentez-vous ?_MSC (Mécanisme de la société civile pour les relations avec le CSA)

1. CONTRIBUTION AUX ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DU CSA

- a) Veuillez décrire les travaux que vous avez réalisés (en indiquant le nombre de réunions auxquelles vous avez participé) en appui aux diverses activités intersessions du CSA

Le MSC a facilité la **participation des organisations de la société civile à l'ensemble des axes de travail du CSA et des réunions et événements connexes organisés lors de la période intersessions**. Cela comprend la participation et les contributions aux axes de travail du CSA sur la nutrition, les ODD, l'urbanisation et la transformation des zones rurales, l'autonomisation des femmes, le suivi, l'évaluation du CSA, le Programme de travail pluriannuel, la gestion durable des forêts, le Cadre stratégique mondial et aux futurs rapports du HLPE. Pour chacun de ces axes de travail, le MSC dispose d'un groupe de travail sur les politiques. Les contributions apportées par le MSC aux axes de travail et aux réunions lors des périodes intersessions peuvent être consultées, dans les trois langues, à la page respective du site Internet du MSC, à l'adresse : www.csm4cfs.org/fr/groupe-de-travail-strategique/

Le MSC a participé et **contribué à l'ensemble des réunions conjointes du Bureau et du Groupe consultatif du CSA**. Ces contributions sont aussi publiquement disponibles dans les trois langues sur la page respective du site Internet du MSC, à l'adresse : www.csm4cfs.org/fr/csm-contributions-to-the-cfs-agbureau-meeting/

L'édition 2017 du **Forum du MSC** a eu lieu lors du week-end précédant la 44^e session du CSA. Elle a compté avec la présence de plus de 215 participant-e-s issu-e-s de l'ensemble des secteurs, des groupes de travail et des régions du MSC. Lors du Forum, les participant-e-s ont débattu et **finalisé les contributions à apporter à l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour de la 44^e session du CSA** ; ces contributions sont bien documentées sur le site Internet du MSC, en trois langues : www.csm4cfs.org/fr/csm-opening-statements-famines-crisis/ ; www.csm4cfs.org/fr/csm-plenary-statements-cfs-44/ ; www.csm4cfs.org/fr/csm-final-statement-cfs-44/

2. IMPLICATION DE L'ENTITÉ DANS LES TRAVAUX DU COMITÉ

- a) Veuillez décrire les activités réalisées pour promouvoir le flux d'information et les contributions entre votre entité et le CSA afin de :
- Apporter les contributions de votre entité aux processus du CSA ;
 - Représenter les intérêts des différentes entités composant votre entité lors des discussions du CSA ;
 - Assister le Bureau dans l'identification des évolutions importantes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

Contributions des secteurs : le MSC se compose de 11 secteurs mondiaux : petits agriculteurs et agriculteurs familiaux, peuples autochtones, artisans-pêcheurs, pastoralistes, travailleurs de l'alimentation et de l'agriculture, sans-terres, femmes, jeunes, consommateurs, populations urbaines en situation d'insécurité alimentaire et ONG. Les contributions du MSC aux processus du CSA sont principalement discutées et formulées par l'intermédiaire des Groupes de travail du MSC consacrés à chacun des axes de travail spécifiques du CSA. De plus, le Groupe consultatif du MSC coordonne les contributions des Groupes de travail et du Comité de coordination du MSC auprès du Groupe consultatif et du Bureau du CSA. Le Forum du MSC finalise les contributions du MSC à la plénière du CSA, et discute et convient des propositions du MSC à plus long terme concernant les priorités du programme du CSA.

Intérêts des secteurs : les intérêts des 11 secteurs sont représentés et défendus par : a) le Groupes de travail du MSC sur les politiques, ouverts à toutes les OSC participantes d'envergure mondiale, continentale et nationale. Ces Groupes de travail comptent de nombreux membres, certains plus de 100 ; b) le Comité de coordination du MSC (CC), composé de ces 11 secteurs mondiaux et de délégué-e-s issu-e-s des 17 sous-régions ; c) les membres du MSC siégeant au Groupe consultatif du CSA, élus par le CC ; et d) le Forum annuel du MSC, qui réunit plus de 200 délégué-e-s des OSC participantes.

Identification des évolutions importantes : en janvier 2017, le MSC a co-organisé, avec des membres du CSA (Norvège, Brésil, Suisse et Afrique du Sud), une manifestation consacrée aux modalités selon lesquelles le CSA

Le MSC a également apporté un important soutien en faveur des initiatives de la Présidente du CSA pour rendre le Comité plus réactif aux famines et aux crises alimentaires graves, et présenté une proposition concrète à la plénière de la 44^e session du CSA et au Bureau du CSA. Par ailleurs, le MSC a consacré trois manifestations parallèles de la 44^e session du CSA, ayant compté avec une importante participation, aux questions clés devant être abordées par le CSA : l'impact potentiel des mégafusions intervenant dans le secteur de l'agroindustrie sur la sécurité alimentaire et la nutrition ; le rôle et les droits des femmes dans les conflits et les crises alimentaires ; et l'Audience mondiale des sans-terres, qui a présenté le problème mondial de la privation de terres comme un défi pour la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que pour le CSA.

b) Suggestions sur la manière dont votre entité pourrait être plus impliquée dans les travaux du CSA ?

Les secteurs du MSC se sont impliqués de manière très active et intense. De nombreux membres et participants du CSA ont reconnu et soutenu explicitement ces efforts remarquables. Cette implication pourrait être améliorée si la traduction des documents du CSA et du HLPE pouvait être mieux financée et si des services d'interprétation pouvaient être fournis lors de plus de réunions du CSA. Le MSC se réjouirait également de recevoir des contributions financières afin de soutenir la participation des OSC, l'interprétation aux réunions du CSA et la traduction des documents.

3. CONTRIBUTION À LA DIFFUSION DES RÉSULTATS ET DES DÉLIBÉRATIONS DU CSA

a) Veuillez décrire les principaux éléments des activités de diffusion et sensibilisation que vous avez entreprises afin de diffuser les résultats des travaux du CSA au sein de votre entité

- Les **outils permanent** dont dispose le MSC pour partager et diffuser les informations relatives aux processus politiques et aux résultats du CSA sont : les bulletins périodiques du MSC www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2017/09/Bulletin-du-MSC-Novembre-2017.compressed.pdf ; le site Internet <http://www.csm4cfs.org/fr/> ; la communication permanente au sein du Comité de coordination du MSC, dont les membres partagent les informations de manière régulière avec les secteurs et les sous-régions ; ainsi que les informations partagées au sein de chacun des groupes de travail du MSC sur les politiques.
- **Les opportunités spécifiques à l'échelle mondiale** pour diffuser et partager les connaissances relatives aux résultats politiques du CSA sont les réunions mondiales des secteurs du MSC et son Forum annuel (*voir ci-dessous*) ;
- Le gros du travail de diffusion réalisé par le MSC est généralement réalisé par les Groupes de travail respectifs du MSC et leurs organisations participantes. En 2017, l'accent a été mis sur la promotion de l'utilisation des recommandations politiques du CSA relatives à la mise en relation des petits exploitants et des marchés (*voir ci-dessous*) ;
- **Participation et réalisation de manifestations consacrées à la diffusion** : les organisations participantes du MSC prennent part aux manifestations nationales, régionales ou mondiales et promeuvent les résultats politiques du CSA à ces occasions, comme cela a été le cas lors de la manifestation parallèle organisée par le CSA au mois de juillet lors du Forum politique de haut niveau, ayant promu l'utilisation du Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées ;
- Le **GT du MSC sur le suivi** et les organisations y participant promeuvent l'utilisation, l'application et le suivi des résultats politiques du CSA, en privilégiant, fin 2017, les Directives sur le droit à l'alimentation (*voir ci-dessous*)
- **Événements organisés conjointement avec les Membres** sur l'utilisation, l'application et le suivi des résultats politiques du CSA : Manifestation co-organisée par le MSC et l'Allemagne en avril 2017, intitulée : « Ramener à la maison les résultats obtenus à Rome : renforcement de l'utilisation et de l'application des résultats politiques du CSA »

Partage des connaissances, évaluation et renforcement des capacités concernant les résultats politiques du CSA dans le cadre des réunions des secteurs mondiaux du MSC :

- Réunion du secteur des peuples autochtones du MSC, Panama, février 2017
- Réunion du secteur des sans-terres du MSC, Tunis, mars 2017
- Réunion du secteur des femmes du MSC, Rome, septembre 2017
- Réunion du secteur des jeunes du MSC, Rome, décembre 2017

Efforts spécifiques pour la diffusion, l'utilisation et l'application des recommandations politiques du CSA sur la mise en relation des petits exploitants avec les marchés :

- Les acteurs de la société civile ont largement diffusé les recommandations à travers leurs propres bulletins et réseaux, et ont pris des mesures pour garantir qu'un large écho leur soit donné dans des sources plus officielles telles que le réseau AGRIVEST et le bulletin d'Inter-Réseaux. Cette divulgation a été soutenue par le Guide d'analyse des recommandations (*voir le lien ci-dessous*), et d'autres supports tels qu'un document de deux pages élaboré par Terra Nuova.
- Des ateliers de formation et de sensibilisation de la société civile portant sur les recommandations ont été organisés dans toutes les régions, par exemple lors de la conférence Nyéléni Europe organisée en Roumanie en octobre 2016, de l'Université paysanne du ROPPA tenue en Afrique de l'Ouest en janvier 2017, de la conférence internationale de La Via Campesina de juillet 2017 et des ateliers de *Focus on the Global South* en Asie. Les acteurs de la société civile ont porté les recommandations à l'attention des universitaires et des praticiens lors d'événements tels que la conférence organisée à Montpellier par le CIRAD sur les filières agricoles et le développement durable.
- Les recommandations ont été présentées afin d'influer sur d'autres processus pertinents des Nations Unies. Urgenci les a présentées lors des réunions d'experts sur l'ODD2 et Habitat III et la task-force inter-agences de l'ONU sur l'économie sociale et solidaire. Action Aid et le ROPPA ont poussé en faveur de leur application dans le contexte du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP). Elles ont également été utilisées dans le travail de plaidoyer au niveau national et régional pour cibler les politiques et les programmes tels que la politique de l'Afrique du Sud sur la pêche artisanale et le plan d'investissement extérieur de l'UE.
- Les organisations de petits producteurs et petites productrices ont conjugué leurs efforts à ceux de la FAO dans un projet portant sur les recommandations du CSA visant à combler le déficit de données concernant les marchés ancrés dans des systèmes alimentaires locaux, nationaux et régionaux, qui sera lancé en février 2018.
- Voir également la stratégie du MSC visant à promouvoir l'utilisation et l'application des recommandations politiques sur la mise en relation des petits exploitants avec les marchés, disponible [ici](#).
- Publication du Guide d'analyse du MSC pour encourager l'utilisation et l'application des recommandations politiques du CSA, disponible [ici](#).

Promotion des liens entre utilisation, application et suivi dans la préparation de la manifestation mondiale de suivi consacrée aux Directives sur le droit à l'alimentation, qui sera organisée lors de la 45^e session du CSA :

- promotion de manifestations nationales et régionales sur le suivi, sur la base des termes de référence définis par le CSA pour ces événements, y compris les dialogues avec les gouvernements et les organisations internationales
- lancement d'un processus global pour un rapport indépendant des OSC portant sur l'utilisation et l'application des Directives sur le droit à l'alimentation, y compris l'élaboration d'outils méthodologiques adaptés aux besoins et aux capacités des OSC, un appel ouvert à contributions et une consultation mondiale des OSC qui sera organisée en 2018 ; pour en savoir plus, veuillez consulter le site Internet du MSC : www.csm4cfs.org/fr/share-experiences-right-food/

4. RENFORCER LES LIENS ENTRE LES COMPOSANTES DU GROUPE CONSULTATIF ET LE COMITÉ

- a) Quelles activités devraient être mises en œuvre afin d'améliorer l'interaction entre le CSA et les différents acteurs pertinents sur le terrain ?

Selon notre expérience, les activités spécifiques visant à renforcer le lien entre le CSA à Rome et les acteurs pertinents dans les pays pourraient être :

- La définition d'un **point focal du CSA** dans chaque capitale, basé dans l'un des ministères, servant de point de contact et d'information sur le CSA et ses résultats, et qui pourrait aider à informer les autres entités gouvernementales ainsi que les autres acteurs concernant le CSA.
- En présence d'une **plateforme ou d'un mécanisme gouvernemental national** associant d'autres acteurs de la société civile, des institutions de recherche, des organes des Nations Unies et du secteur privé, comme une plateforme ou un conseil national de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il est important que le lien entre le CSA et ce mécanisme soit renforcé.
- Une activité spécifique que pourrait réaliser chaque membre du CSA pour encourager l'information sur le Comité au niveau national pourrait être l'organisation d'une **réunion d'information ouverte dans le pays après chaque plénière annuelle du Comité**, dans le but d'informer sur les résultats de cette dernière et de discuter conjointement de leur possible utilisation et application dans le pays.
- Un enseignement tiré de l'exercice de suivi consacré aux Directives volontaires sur le foncier est que les **gouvernements devraient chercher à coopérer avec les organisations de petits producteurs et petites productrices d'aliments et les autres secteurs dont les conditions de vie devraient être améliorées** en utilisant les résultats du CSA. Dans le cas des Directives volontaires sur le foncier, plusieurs gouvernements se sont rapprochés d'organisations de petits agriculteurs et d'agriculteurs familiaux, de peuples autochtones, de pastoralistes et d'artisans-pêcheurs, et ont également conforté leurs propres efforts en matière de renforcement des capacités et d'utilisation des résultats politiques du CSA.
- Dans ce contexte, **les membres devraient aussi envisager de solliciter le soutien des agences ayant leur siège à Rome** pour améliorer l'utilisation, l'application et le suivi des résultats politiques du CSA. Le cas des Directives volontaires sur le foncier montre que le soutien obtenu de la FAO a été important dans plusieurs pays pour promouvoir les connaissances relatives aux résultats politiques du CSA, et pour soutenir leur utilisation et leur application.

- b) Que peuvent faire les membres du Groupe consultatif pour augmenter les connaissances des parties prenantes relatives aux travaux et résultats du CSA à l'échelle des pays ?

- Le MSC sait, d'après l'expérience de ses organisations participantes, que la diffusion, l'utilisation et l'application effectives des résultats politiques du CSA doivent toujours être **liées aux discussions et processus politiques en cours au niveau national et régional**. Les politiques du CSA présenteront un intérêt tant qu'elles seront pertinentes pour ces processus en cours. En ce sens, une bonne méthodologie pour promouvoir l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA commence par les besoins et les réalités politiques du pays. Nos travaux récents concernant les recommandations politiques du CSA sur la mise en relation des petits exploitants avec les marchés confirment que leur adhésion fonctionne chaque fois qu'elles abordent des débats clés intéressant les petits producteurs, les gouvernements ainsi que les agences ayant leur siège à Rome.

- Comme l'a montré l'exercice de suivi consacré aux Directives volontaires sur le foncier, **l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA exigent des actions à différents niveaux**, notamment : la diffusion et la sensibilisation ; le développement et le renforcement des capacités ; la création et la consolidation des espaces de dialogue multi-acteurs sur les politiques ; la contribution aux réformes des cadres politiques et juridiques ; la participation effective de la société civile, notamment des organisations populaires, des mouvements sociaux et des organisations communautaires au processus d'opérationnalisation ; le suivi et l'évaluation.
- **Les membres du GC du CSA devraient être invités à élaborer un plan pour leur contribution à la diffusion, l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA**, qui devrait aussi indiquer les rôles et responsabilités qu'ils envisagent pour eux-mêmes dans le cadre de cette tâche, ainsi que les possibles coopérations avec les membres et participants du CSA. Le MSC a jusqu'à présent dressé ce type de plans pour les résultats politiques individuels du CSA, mais pas systématiquement et entièrement pour tous. Le MSC a inclus cette tâche comme priorité à son propre plan de travail pour 2018.
- La note conceptuelle rédigée pour l'événement conjoint du MSC et de l'Allemagne en avril 2017, intitulée « *Ramener à la maison les résultats obtenus à Rome – Renforcer l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA* », contient **un plus grand nombre d'éléments de réflexion** à ce sujet ; voir : www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2017/03/Draft-Concept-Note-use-and-application-event-with-Germany_FR_22.03.17-1.pdf. De manière plus spécifique, l'événement a souligné avec force **les rôles et responsabilités fondamentaux de la FAO, du FIDA et du PAM au moment de renforcer la diffusion, l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA**. Il conviendrait notamment de demander aux agences ayant leur siège à Rome de présenter un plan décrivant comment elles intégreront la promotion des résultats politiques du CSA à leur programme et aux travaux dans les pays lors des prochaines années.

c) Suggestions sur la manière dont les liens peuvent être renforcés ?

- **Renforcement du lien entre diffusion, utilisation et suivi** : la prochaine manifestation thématique mondiale consacrée aux Directives sur le droit à l'alimentation offre une excellente opportunité de renforcer ce lien et le processus d'apprentissage sur l'utilisation et l'application d'un résultat politique du CSA, comme l'a permis la manifestation thématique mondiale de 2016 consacrée aux Directives volontaires sur le foncier. Les membres et participants devraient contribuer à cet exercice par le biais d'événements nationaux ou régionaux, ou de contributions écrites qui viendront alimenter les travaux de la 45^e session du CSA ainsi que le processus d'apprentissage et d'amélioration du CSA d'une manière générale.
- **Lien avec les autres organes onusiens** : les expériences de 2017 montrent que la coopération avec les autres organes onusiens travaillant sur des sujets similaires depuis leur propre perspective a été importante pour les délibérations du CSA et pour la qualité des résultats. Le MSC a suggéré de continuer à encourager la coopération, notamment avec ONU-Femmes, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et les autres organes onusiens connexes.
- **Lien avec le niveau régional** : le niveau régional est important, car les membres et les participants peuvent relier les résultats politiques du CSA aux initiatives et programmes en cours des plateformes, organisations et conférences régionales. Les membres pourraient préconiser la tenue d'un débat sur le CSA lors des conférences de ces organes régionaux, notamment lors des futures conférences de la FAO, afin d'encourager les connaissances relatives au Comité ainsi que le lien entre ses résultats politiques et les processus politiques pertinents à l'échelle régionale.